



## FICHE DE POSTE

CONSEILLER.ÈRE PÉDAGOGIQUE « TERRAINS ET MONDES PROFESSIONNELS (H/F)

A - ATTACHÉ

### PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

**L'EPCC Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France dit « Pôle Sup'93 »** est un établissement de 1<sup>er</sup> cycle d'enseignement supérieur formant les musicien.nes-interprètes et enseignant.es d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiant.es au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE *Paris Lumières* et fait partie de l'*Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène* (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

## Missions

Au sein du service « scolarité » du Pôle Sup'93, sous l'autorité du Responsable (H/F) de la Scolarité et de la Vie Etudiante (RSVE), le/la conseiller.ère pédagogique « Terrains et Mondes Professionnels », exerce les missions suivantes :

### **Contribution à la réalisation des projets artistiques prévus par les maquettes :**

- En cursus DE : accompagnement des étudiant.es/stagiaires en cursus DE dans la conception et la réalisation de leur « projet artistique à vocation pédagogique » :
  - En recevant et instruisant les propositions de projets artistiques à vocation pédagogique des étudiant.es/stagiaires ;
  - En relançant, si nécessaire, les étudiant.es/stagiaires circonvenant au calendrier de travail prévu et en reportant au RSVE toute situation de scolarité anormale ou problématique ;
  - En assurant des heures d'enseignement relatives à la conception d'un tel projet ;
  - En recevant les étudiant.es/stagiaires en RV individuels d'accompagnement à la conception, la réalisation et l'évaluation du projet ;
  - En évaluant le travail des étudiant.es, au titre du contrôle continu ;
  - En reportant dans les tableaux de suivi conçus à cet effet toutes les informations relatives à l'organisation pédagogique et logistique de ces projets ;
  - En organisant les captations des projets (suivi et contact techniciens, archivage des vidéos).
  
- En cursus DNSPM et DE : développement de l'adossement des projets artistiques à des dispositifs d'éducation artistique et culturelle :
  - En concevant, en lien avec la direction du Pôle et les partenaires institutionnels, les objectifs et contenus de ces dispositifs ;
  - En accompagnant les étudiant.es dans la mise en œuvre de ces dispositifs (tutorat de terrain, intervention directe) ;
  - En participant à la formation des étudiant.es/stagiaires à la conception et à la conduite de ces dispositifs (cours).

### **Suivi pédagogique des stages prévus par les maquettes DE et DNSPM :**

- Suivi, en lien avec le/la RSVE, des validations de stage par les étudiant.es ;
- Réception et validation des propositions de stage faites par les étudiant.es ;
- Instruction des fiches de renseignement relatifs aux stages adressées par les étudiant.es, communication au service administratif des informations nécessaires à l'établissement de la convention de stage et renseignement des tableaux de suivi ;
- Information du tuteur du stage des attendus de l'exercice et suivi, en relation avec lui, du stage ;

- Réception, enregistrement et évaluation des rapports de stage proposés par les étudiant.es ;
- Dans le cadre des cursus DNSPM, travail en lien avec les structures culturelles à la conception de propositions de stage à faire aux étudiant.es.
- Dans le cadre des cursus DE, travail en lien avec les établissements d'enseignement artistique spécialisé au repérage de tuteurs potentiels.

#### **Conseil des professionnels dans leur projet de formation continue au Pôle Sup'93 :**

- Réception des candidats potentiels à l'entrée en formation continue et information sur les dispositifs de prise en charge ;
- Instruction des dossiers de candidature à l'examen d'entrée en formation continue en préparation de la commission de recevabilité ;
- Information des candidats sur les solutions de prise en charge ;
- Participation à la commission de VAA des candidat.es admis en formation continue et établissement du plan de formation individuel de chaque stagiaire.

#### **Suivi post-diplôme des anciens étudiant.es du Pôle Sup'93 :**

- Conception des questionnaires d'insertion (à destination des anciens étudiant.es et de leurs employeurs) ;
- Pilotage des enquêtes d'insertion et formalisation des résultats ;
- Contribution aux éventuels dispositifs d'accompagnement à l'insertion que le Pôle Sup'93 pourrait mettre en place à destination de ses anciens diplômé.es (conception, suivi).

#### **Entretien de la relation du Pôle Sup'93 avec le monde professionnel de l'enseignement artistique spécialisé et du spectacle vivant :**

- Réception et diffusion auprès des étudiant.es et anciens étudiant.es des offres d'emploi susceptibles de les concerner ;
- Veille sur l'actualité de l'enseignement artistique spécialisé et du spectacle vivant, en France comme à l'étranger : repérage de formes, de répertoires, de compétences mobilisées, de personnes-ressources éventuelles, etc. ;
- Contribution, en lien avec la direction de l'établissement, à la définition des contenus d'enseignement appelés à favoriser la professionnalisation des étudiant.es/stagiaires ;
- Contribution à la conception et à l'organisation de toute action éventuelle organisée par le Pôle à destination des professionnels du secteur (rencontres professionnelles, actions de formation, etc.) ;
- Contribution à la valorisation des parcours et des diplômes du Pôle Sup'93 auprès des professionnels de l'enseignement artistique spécialisé et des structures de diffusion.

#### **Participation aux tâches internes du Pôle Sup'93 :**

- Soutien au service « Scolarité » (notamment dans le conseil apporté aux étudiant.es dans le choix de leur parcours universitaire) ;
- Représentation, quand nécessaire, de la direction de l'établissement dans des jurys ;
- Représentation, quand nécessaire, du Pôle Sup'93 auprès de ses partenaires ou lors de la restitution de projets ;
- Rédaction et analyse des documents statistiques annuels (relatifs aux stages, aux projets artistiques à vocation pédagogique), participation à la rédaction du bilan d'activités annuel, contribution à certaines enquêtes (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, etc.) et à la constitution des dossiers d'accréditation.

## Profil

- Etudes supérieures en musique ;
- Expérience artistique personnelle attestée ;
- Expérience dans l'enseignement artistique spécialisé (et de la conduite de projets dans ce cadre).

### **Compétences techniques**

- Maîtrise au niveau professionnel d'une ou plusieurs expressions musicales (instrumentiste, chanteur.euse, chef.fe d'orchestre, compositeur.trice, etc.)
- Connaissances techniques musicales et pédagogiques, culture artistique large ;
- Maîtrise des textes réglementaires encadrant le DNSPM et le DE de professeur de musique ;
- Connaissance de l'environnement professionnel, des statuts et des métiers visés par ces diplômes ;
- Connaissance des enjeux et des exigences de l'enseignement supérieur musical ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word / Excel / Internet sous Windows) ;
- Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse de documents de différents types ;
- Sens du service public.

### **Compétences sociales**

- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe ;
- Maîtrise de la conduite de réunion et de la gestion de projet collectif ;

### **Compétences organisationnelles**

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

## Conditions

- Poste de catégorie A de la filière administrative de la Fonction publique territoriale (grade d'attaché, cadre d'emplois des Attachés territoriaux), ouvert aux agents titulaires (par voie de mutation ou de détachement) ou non-titulaires (CDD de 3 ans renouvelable) ;
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de chaque semestre ; nécessité ponctuelle de se rendre disponible en soirée ou le week-end (jury, concert) ;
- Télétravail possible
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Actions Sociales)
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B Aubervilliers-La Courneuve, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve), avec nécessité de se déplacer sur les autres sites d'activité du Pôle (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois) et de ses partenaires (notamment l'Université Paris 8).
- Poste à pourvoir 1<sup>er</sup> janvier 2023.